



## PROCESSUS D'ADMISSION ET DE SÉLECTION DU PROGRAMME TECHNIQUES POLICIÈRES

### DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'ADMISSION

La date limite pour faire une demande d'admission pour la session Automne 2023 est le **20 avril 2023**.

- Un nouvel étudiant ou une nouvelle étudiante qui désire suivre sa formation au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue doit faire une demande en ligne au :  
<https://admission.sram.qc.ca/>
- L'étudiant(e) inscrit(e) au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue doit faire une demande de changement de programme. Pour faire cette demande, l'étudiant(e) peut rencontrer son aide pédagogique individuel(le) (API) ou bien se présenter aux Services pédagogiques à l'étudiant de son campus

Aucune admission n'est possible à la session d'hiver.

### PROCESSUS DE SÉLECTION

Quelques informations avant de commencer.

- L'information dans ce document concerne les résultats des derniers **INVITÉ(E)S** à la journée de tests physiques et entrevues de sélection plutôt que des derniers(-ère)s admis(e)s.
- Une fois invité(e) à cette journée, les chances sont égales pour toutes et pour tous.
- Il faut aussi savoir que nous utilisons la cote finale au secondaire et la cote finale au collégial. Ces cotes sont calculées par le SRAM.
- Les candidat(e)s sont classé(e)s selon deux listes :
  - Les candidat(e)s en provenance du secondaire, classé(e)s selon leur cote finale au secondaire.
  - Les candidat(e)s ayant des résultats au collégial, classé(e)s selon leur cote finale au collégial.
- Les invitations se font selon le même pourcentage des demandes en provenance du secondaire ou du collégial, c'est-à-dire que si 60 % des demandes proviennent du secondaire, les invitations seront dans les mêmes proportions.

## CONCERNANT L'ADMISSION DE 2022

1. Moyenne générale au secondaire du (de la) dernier(-ère) **invité(e)** : 76,278 %.
2. Cote de rendement au collégial du (de la) dernier(-ère) **invité(e)** : 24,004.
3. Bon an, mal an, il y a entre 28 et 32 places disponibles pour environ 80 à 100 demandes. Nous invitons entre 60 et 70 candidat(e)s à la journée de sélection.
4. Nous avons sélectionné 32 étudiants qui ont débuté à la session Automne 2022.
5. Aucune discrimination n'est faite quant au sexe, à la provenance, ou l'éthnie. Seules les cotes au secondaire ou cotes au collégial comptent pour être invité(e).

## JOURNÉE D'ÉVALUATION DES CANDIDATS INVITÉS POUR L'AUTOMNE 2023

Le **samedi 6 mai 2023**, de **7 h 30 à 19 h**  
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
425, boulevard du Collège, Rouyn-Noranda

**Frais** : 60 \$

La journée se déroule en deux volets pour les candidat(e)s selon un horaire propre à chacun(e).

### 1. Entrevue de groupe

L'entrevue de groupe, d'une durée approximative de cinquante minutes, est composée de cinq candidat(e)s qui auront à travailler en équipe à partir de mises en situation. Une équipe de deux ou trois évaluateur(-trice)s portera un jugement objectif parmi cinq critères :

1. Travail d'équipe
2. Jugement et analyse
3. Flexibilité
4. Leadership
5. Langage non-verbal

## 2. Tests physiques

### Endroit

À la **palestre** (local 7017) du **pavillon des Sports** du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

La candidate ou le candidat devra effectuer le parcours **une seule fois**.

**Il n'est pas possible** de reprendre le test plus tard dans la journée.

L'évaluateur expliquera le parcours avant la passation du test.

Une fois l'évaluation débutée, l'évaluateur ne répondra plus aux questions.

Il est primordial d'être attentif aux **consignes** et aux **instructions**.

### Modalité

La candidate ou le candidat sera évalué individuellement selon la charte de résultats ici-bas.

Charte homme		Charte femme	
Temps	Pointage	Temps	Pointage
1:00-1:15	40	1:00-1:25	40
1:16-1:20	35	1:26-1:30	35
1:21-1:25	30	1:31-1:35	30
1:26-1:30	25	1:36-1:40	25
1:31-1:35	20	1:41-1:45	20
1:36-1:40	15	1:46-1:50	15
1:41-1:45	10	1:51-1:55	10
1:46-1:50	5	1:56-2:00	5
> 1:51	0	> 2:01	0

Une épreuve non réussie représente une pénalité au pointage de la façon suivante :

- 1 pénalité = **2 points**
- 2 pénalités = **8 points**
- 3 pénalités = **15 points**
- 4 pénalités = **25 points**
- 5 pénalités = **40 points**

\*Une vidéo démontrant le test est disponible :  
[www.cegepat.qc.ca/testsTP](http://www.cegepat.qc.ca/testsTP)

## ÉPREUVES

1. **Extension des bras (*push-up*)** : 5 répétitions, les bras doivent être complètement dépliés à la fin du mouvement.
2. **Saut en longueur avec élan** : franchir l'obstacle de 1,8 mètre.
3. **Saut à deux pieds sans élan (*box jump*)** : sauter sur l'obstacle de 72 centimètres, 64 centimètres (femmes)
4. **Marche du fermier (*farmer's walk*)** : haltères de 50 livres (hommes), 40 livres (femmes) marcher sur une distance de 13 mètres en transportant les haltères, elles doivent être déposées sur le tapis à la fin.
5. **Squat sauté et lancé du *medecine ball*** : 5 répétitions, *medecine ball* de 14 livres, hauteur 3,4 mètres (hommes), *medecine ball* de 10 livres, hauteur 2,6 mètres (femmes)
6. **Pousser de traineau (*sled push*)** : pousser le traineau de 60 livres sur une distance de 13 mètres.
7. **Transport de sac** : 50 livres, faire le trajet selon les consignes.
8. **Sprint** : prendre la balle et la déposer 26 mètres plus loin sur le cône libre, rapporter la deuxième balle sur une distance de 26 mètres et la déposer sur le cône libre.
9. **Traction à la barre en pronation (*pull-up*)** : 5 répétitions (hommes), 1 répétition (femmes) le menton doit dépasser la barre lors de la montée et les bras doivent être complètement dépliés à la fin de la descente. \* **Un pull-up non réalisé entraînera une pénalité d'un point aux hommes.**

## EXAMEN MÉDICAL

L'examen médical est maintenant facultatif et il est de la responsabilité du (de la) candidat(e) retenu(e) après la journée d'évaluation de faire évaluer sa condition physique auprès d'une clinique reconnue en lien avec les standards de l'École nationale de police du Québec.

## EXAMEN DE LA VUE

Seul(e)s les candidat(e)s pour l'admission devront se soumettre à un examen de la vue.

